

## 1/ AMELIORER L'ACCES AUX MARCHES FINANCIERS DES PME-ETI

Un nombre trop réduit de PME et d'ETI sont aujourd'hui financées par les marchés financiers. En 2010, le financement des PME/ETI par les marchés financiers ne concernait que 574 PME/ETI et seules 24 PME-ETI nouvelles ont été introduites sur les marchés<sup>1</sup>, en dépit de l'impulsion politique donnée par le ministre de l'économie et des finances et des mesures prises et mises en œuvre par les différents acteurs de la place financière.

Le financement par crédit bancaire représente quant à lui 92 % du financement des PME/ETI<sup>2</sup>.

Sous les effets cumulés des difficultés actuelles liées à la crise des dettes souveraines et de l'évolution très significative du cadre prudentiel des banques (en particulier mise en œuvre de la réglementation Bâle III), l'accès au crédit bancaire va devenir plus coûteux et plus difficile pour les entreprises. Il est donc nécessaire d'améliorer l'accès des PME aux financements de marché, que ce soit en fonds propres sur les marchés actions ou en dettes obligataires sur le marché obligataire.

### **PROPOSITION N°1 :**

#### **FACILITER L'ACCES DES PME-ETI AUX FINANCEMENTS DE MARCHÉ**

**1/ Le marché actions doit mieux prendre en compte les besoins des PME/ETI, en développant une vraie stratégie pour développer le nombre de sociétés cotées** (promotion du marché, identification des entreprises susceptibles d'y recourir, accompagnement de ces entreprises). Une telle plateforme dédiée aux PME/ETI doit développer des services autour de la cotation : rencontres entre investisseurs et PME-ETI cotées, conseils pour gérer les évolutions de l'environnement, actions de communication pour mettre en valeur des sociétés cotées, tarifications adaptées...

**2/ Le Medef souhaite le développement d'un marché obligataire dédié aux PME.** Seulement 4 ou 5 PME/ETI ont procédé à des émissions d'obligations individuelles sur la période 2010/2011. Le MEDEF soutient les initiatives consistant à *mettre en place une plateforme obligataire dédiée aux PME-ETI* qui soit adaptée à leurs attentes et à leurs besoins ; définir des produits plus attractifs pour les investisseurs ; rendre également accessible aux particuliers le marché obligataire, très développé dans d'autres pays, notamment en Allemagne avec les initiatives récentes mis en place par la Bourse de Stuttgart.

**Le Medef souligne par ailleurs la nécessité de disposer d'investisseurs prêts à prendre des risques et à investir à moyen et long terme.** Cela implique de mieux orienter la fiscalité de l'épargne vers le financement long terme plus favorable au secteur productif ; de définir un cadre prudentiel comptable et fiscal pour le financement de long terme<sup>3</sup> ; de surveiller étroitement les effets des régulations financières mises en œuvre afin de les accompagner et les adapter le cas échéant.

<sup>1</sup> Rapport 2010 de l'observatoire du financement des PME/ETI par le marché, juin 2011

<sup>2</sup> Estimations Nyse Euronext, décembre 2010

<sup>3</sup> « Manifeste pour l'investissement de long terme dans l'Union Européenne » signé par le Medef le 17 Novembre 2011 à l'occasion des premières assises nationales du financement de long terme

